

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(21\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Émile Crozet-Fourneyron, 3 décembre 1880](#)

Jean-Baptiste André Godin à Émile Crozet-Fourneyron, 3 décembre 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (21)

Collation 3 p. (295r, 296r, 297v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Crozet-Fourneyron, 3 décembre 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50394>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [3 décembre 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Crozet-Fourneyron, Émile \(1837-1909\)](#)

Lieu de destination 52, rue Saint-Georges, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin envoie à Crozet-Fourneyron les relevés de transport de marchandises à la gare de Guise qui font apparaître que la Société du Familistère envoie 3 fois plus de marchandises que tout le reste du pays et 27 fois plus que la maison Chenest et Cie. Il précise qu'il en va de même pour l'arrivage des matières premières. Il précise que la force vapeur de l'usine de Guise est de 123 chevaux-vapeur et bientôt de 185 chevaux-vapeur, qu'elle emploie 1 300 personnes et que 400 familles sont logées au Familistère. Il proteste contre le projet qui détourne la ligne de son établissement et souhaite que la commission, dont Crozet-Fourneyron fait partie, sauvegarde les intérêts de l'industrie et des populations.

Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées [Chenest et Cie](#)

Lieux cités [Gare de Guise](#), [Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 28/02/2025

Guise 3 Décembre 1880

Monsieur le Député,

Je viens tout-à-jour de recevoir les relevés des transports que vous avez bien voulu me demander, lorsque j'ai eu l'honneur de faire votre connaissance. Je m'empresse de vous envoyer ces états sous ce pli.

La gare de Guise inscrit les transports venant de l'usine que j'administre sur un registre spécial et les autres marchandises de toutes provenances sur un autre livre. Ces relevés pour les mois d'août, 7^{bre}, 8^{bre} et 9^{bre} s'élevaient :

Pour l'usine de M. M. Gaden et C ^{ie}	2.559.000 kil.
Pour la ville et tous les autres établissements	851.949

La fabrique de M. M. Henest et C^{ie} est comprise dans ce dernier chiffre et suivant l'extrait pour 96.627 kil.

M. Crozet-Fournegon.

donc il suit que l'établissement que je dirige expédie de la gare de Guise trois fois plus que tout le reste du pays et vingt sept fois plus que la maison Chénest.

Les arrivages de matières premières sont naturellement dans des proportions analogues.

La force vapeur employée en ce moment dans mon usine est de 130 chevaux et l'on monte une nouvelle machine de 88 chevaux, ce qui élève la force motrice à 188 chevaux-vapeur.

Vous trouverez sans doute étonnant que l'on fasse tant d'efforts pour détourner le chemin de fer d'un établissement de cette importance qui occupe en ce moment 1300 ouvriers et loge son famille et qu'on veuille substituer au tracé naturel qui desservirait avantageusement le pays et tous les intérêts commerciaux

un autre tracé plus long de 3600^m, plus coûteux pour l'Etat et gênant pour la ville de Guise.

Mais j'espère encore que la commission dont vous avez l'honneur de faire partie saura sauvegarder les vrais intérêts de l'industrie, du commerce et des populations contre ces entreprises peu justifiées.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de mon dévouement.

Dumortier